

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 NOVEMBRE 2008

Présents : Mr Dovergne A : Maire ; Mme Hanosset M : Adjointe,
Mmes Bourgois A et Lavallard O, Berthe M.
Mrs Mazurier T : Adjoint, Lapère E, Lemarié S, Pommier A , Delecroix S, Di Guisto B.

Absents: /

Secrétaire de séance : Mme Maryline Hanosset

Présence de Mr Dufour Président du Sisco et Mme Eloy délégué Sisco

FRAIS CANTINE SISCO DU RPI :

Mr Dovergne donne l'explication de la facturation d'octobre 2008 (électricité, téléphone) pour l'occupation de la salle des fêtes par le Sisco du RPI pour la cantine et prévient de la facture de novembre (électricité et téléphone) et la facturation de l'eau sur la base de 2 m3 par semaine, selon délibération ci-après:

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des factures de téléphone , d'électricité, eau et après en avoir délibéré, fixe une deuxième facturation de 2008 à 57.46 € (tél), 1 585.49 € (élect.) et 70.30 € (eau 2008) pour la participation de frais : téléphone, électricité et eau , pour l'occupation de la salle des fêtes pour la cantine scolaire, par le SISCO DU RPI DE LA LUCE (soit : 1 713.25 €)

La recette sera encaissée au budget primitif 2008 de la Commune.

Mme Berthe et Mme Eloy verront ensemble tous les points d'utilisation de la salle des fêtes pour que locations de salle et cantine puissent s'organiser du mieux possible. (matériel à débarrasser avant location, entretien de la salle, planning de location. Le conseil de Démuin veut garder la cantine et veut régulièrement louer la salle (revenu pour la commune)

SMACL :

Le dossier d'assurances commune sera délibéré la prochaine réunion de conseil.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la somme de 314 € en remboursement de sinistre, par la SMACL, sur matériel technique appartenant à la Commune.

RECENSEMENT DE LA POPULATION : Nomination agent recenseur et coordonnateur

Le recensement de la population aura lieu à compter du 02 janvier 2009, il y a lieu de nommer le coordonnateur et l'agent recenseur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a nommé :

Madame HANOSSET Maryline : coordonnateur

Mademoiselle LAVALLARD Maëva : agent recenseur

L'agent recenseur sera rémunéré sur la base de la totalité du forfait versé par l'Etat.

PRIMES DE FIN D'ANNEE :

Le personnel communal recevra en 2008 une prime correspondant à 448 € net pour B. Bresciani et 337 € net pour MF Pinchinat soit 40% du traitement net du mois d'octobre. Un arrêté du Maire entérinera cette décision.

FETES DE FIN D'ANNEE :

Les sapins payés par le Comité des Fêtes seront installés le samedi 29/11,
Spectacle de Noël pour 42 enfants le 29/11 à 17 H à Mégacité, transport en bus V2000 : 240 €, des confiseries seront distribuées aux enfants
Illuminations : les petites seront installées par la Commune, voir avec le Comité des fêtes pour les guirlandes de rues (achat d'ampoules)
La prochaine réunion de conseil aura lieu à la salle des fêtes le 03/12/2008, décoration de la salle
21/12/2008 : repas des aînés (15 € le repas pour un conjoint n'ayant pas 60 ans) : invitation par les membres du conseil
Invitation aux anciens du conseil : P-A Guidez et JM Lampaert
Animation par Charles Edouard Chante Luce
Colis des aînés : accord pour 2008, le conseil réfléchit pour 2009
Vœux : 09/01/2009 20 H nouveaux habitants, 20 H 30 autres habitants
Colis pour Dany Quignon

REGLEMENT DE LA SALLE DES FETES :

Mme Berthe s'occupe de l'inventaire, du règlement de la salle et de l'état des lieux avant et après location.

REORGANISATION :

Mr Dovergne accepte la démission de T. Mazurier en tant qu'adjoint, mais pas en tant que conseiller

A. Pommier prend l'intérim pour s'occuper des bâtiments communaux

DIVERS :

Abonnement Internet des communes : courrier de la CCALM, voir pour le téléphone illimité

Invitation CCALM pour l'inauguration de la piscine

Réunion Commune/Comité des fêtes pour l'organisation de la fête picarde : 25/11

Réfléchir au fleurissement des massifs

Balayage des rues : il faudrait savoir quand la CCALM passe pour éviter que Bruno le fasse avant.

Fait et délibéré en séance

Ont signé les membres présents